



Réunion du Conseil du FEM

5-7 juin 2012

Allocution d'ouverture

Monique Barbut
Directrice générale et présidente

Fonds pour l'environnement mondial

Mardi 5 juin 2012
MC Auditorium

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une **excellente Journée mondiale de l'environnement !**

Le hasard a bien fait les choses puisque cette journée particulièrement importante tombe au moment de la 42^e réunion du Conseil, qui sera aussi la dernière pour moi.

Je suis persuadée que cela créera la dynamique qui nous permettra d'avancer dans nos travaux au cours des prochains jours, cette journée symbolisant notre raison d'être ici et nous rappelant que nous devons sans cesse veiller à ce que nos décisions s'inscrivent dans l'effort international concerté de gestion de notre patrimoine commun.

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil,

Comme toujours, un ordre du jour chargé nous attend. Il est exigeant et demandera toute notre attention. J'entrerai donc immédiatement dans le vif du sujet.

Commençons par notre programme de travail.

Vous vous souviendrez que nous vous avons présenté un programme de travail exceptionnel lors de notre dernière réunion. Ce programme, je l'appelais de mes vœux depuis cinq ans. Il reflétait l'appropriation effective des projets par les pays, couvrait 99 pays bénéficiaires, exploitait les synergies entre les domaines d'intervention et faisait appel à plusieurs sources de financement internes dans le cadre de deux des initiatives présentées.

À cette époque, je ne vous avais pas non plus caché **ma détermination à ne pas attendre encore cinq ans** pour vous présenter un autre programme de travail peut-être encore plus impressionnant.

Après beaucoup d'efforts, je suis très heureuse de pouvoir aujourd'hui vous présenter **le programme de travail le plus ambitieux et le plus impressionnant que le Conseil ait vu pendant mon mandat et depuis la création du FEM.**

Je suis à vrai dire très fière de mes collaborateurs, qui ont réalisé un véritable exploit !

Le programme de travail que vous avez devant vous s'élève à plus de 607 millions de dollars, porte sur 22 des 33 objectifs qui ont été définis pour FEM-5 dans nos domaines d'intervention et mobilise 7,5 dollars de cofinancement pour chaque dollar apporté par l'institution. Encore plus impressionnant : la part que nos institutions partenaires prennent à ce cofinancement a sensiblement augmenté,

arrivant maintenant en troisième position, juste après les contributions de l'ensemble des pays bénéficiaires et celles du secteur privé.

Une fois encore, le FEM a montré qu'il était un mécanisme financier de premier plan par sa capacité à assurer un taux de rendement très élevé aux fonds reçus de ses donateurs.

Le FEM continue à privilégier la recherche de synergies entre ses domaines d'intervention et entre ses institutions partenaires, comme le montrent les 25 projets intersectoriels de notre programme de travail.

Signalons également la présence de deux programmes-cadres s'appuyant sur des partenariats public-privé, les premiers à faire usage de l'enveloppe réservée au secteur privé pendant FEM-5, ainsi que l'existence du premier projet de grande envergure qui fait appel aux ressources réservées à la gestion rationnelle des substances chimiques et à la réduction des rejets de mercure.

Cent onze pays bénéficiaires pourront se prévaloir de l'aide du FEM, un chiffre record dans un seul programme de travail !

Cela étant, aussi exceptionnel soit-il, ce programme de travail sera jugé sur ses résultats. Malgré tous les efforts que nous déploierons pour l'exécuter avec succès, et en faire de même par la suite, nous savons que nous devons associer plus étroitement et plus systématiquement tous les acteurs de base, à commencer par

ceux qui sont souvent oubliés mais qui, dans bien des cas, détiennent la clé du succès.

Et nous ne pouvons ignorer que ceux qui sont souvent oubliés, pénalisés et pourtant très au fait de la gestion des écosystèmes sont les populations autochtones.

Nous savons que leurs terres et territoires traditionnels abritent près de 80 % de la biodiversité de la planète.

Ces populations ayant manifesté le désir d'être plus étroitement associées au FEM, nous aurons le plaisir de vous présenter aujourd'hui le document d'information intitulé « Principes et modalités de participation des populations autochtones aux projets et mécanismes du FEM ». Ce document ne vise pas seulement à énoncer une nouvelle fois les principes que l'institution applique aux populations autochtones et ceux qui figurent déjà dans plusieurs de nos politiques mais, surtout, à parfaire de nouvelles modalités qui apporteront davantage de clarté et fourniront les orientations pratiques dont les Entités partenaires du FEM et tous les acteurs concernés ont besoin pour appliquer ces politiques.

Le temps d'accepter pleinement et de reconnaître honnêtement le rôle actif des populations autochtones dans le cadre du FEM est venu ! Il n'y a plus lieu d'attendre.

C'est là un aspect important dans l'évolution du Fonds en tant qu'institution financière. De même, il est tout aussi important d'accroître le nombre de nos Entités de projet pour donner un nouveau sens à nos responsabilités, stimuler une saine concurrence, élargir le champ de nos compétences, acquis, connaissances et savoir-faire, et renouveler nos modes d'action.

Tirer parti de l'expertise et de l'expérience des nouvelles Agences d'exécution ne peut que renforcer l'impact et l'empreinte du Fonds pour l'environnement mondial.

C'est donc avec grand plaisir que nous vous présentons à cette session le rapport intitulé « Recommandations du Secrétariat sur les Entités de projet à accréditer » qui propose de recommander à la phase 2 de l'accréditation 11 agences.

Mesdames et Messieurs,

Face à la crise économique qui persiste, nous devons tous réagir de façon prudente et responsable. Il faut tous se faire à l'idée que les ressources sont plus rares et qu'il faut repenser les moyens d'action.

Nous devons tous reconnaître les sacrifices que les pays ont consentis, sans pour autant faillir à leurs engagements. Pour sa part, le FEM présente à nouveau un budget à croissance nominale nulle c'est-à-dire en diminution à coût réel.

Dans le même ordre d'idées, nous vous présentons le document intitulé « Barème des coûts des Entités d'exécution », comme l'avait demandé le Conseil à sa

dernière réunion. Le document présente un nouveau barème de coûts administratifs qui **prend en compte la VOLONTÉ du Conseil de réduire le montant total des commissions pour frais versées aux Entités d'exécution.**

La réduction de ces commissions permet non seulement de dégager de nouvelles ressources à l'appui des projets dans les pays bénéficiaires, mais est aussi l'occasion pour les Entités d'exécution de repenser leurs modes d'intervention. Il ne s'agit pas de tirer les conséquences de cette baisse en déterminant ce qui devra être abandonné, mais plutôt d'intervenir sous d'autres formes, et de faire plus avec moins. Enfin nous considérons que cette baisse d'un demi-point reflète largement les économies que les agences auraient dû réaliser ces 2 dernières années compte tenu des allègements qui ont été consentis dans le cadre du cycle de projet. Ce document est par ailleurs complété par une deuxième décision qui vise à clarifier que les agences n'ont pas le droit à des ressources supplémentaires à leurs commissions payées sur les projets

Mesdames et Messieurs,

La question du financement de la gestion des substances chimiques n'est jamais très éloignée de notre ordre du jour et nous avons donc préparé, comme promis, un document d'information sur les mécanismes financiers possibles liés à la nouvelle

convention mercure. Ce document examine et indique les différentes voies que nous pouvons emprunter. J'ai également le plaisir de saluer le président du Comité intergouvernemental de négociation sur le mercure, M. Lugris, qui a obligeamment accepté mon invitation à rendre compte au Conseil des travaux du Comité.

M. Lugris, merci d'être ici. Je ne doute pas que nous aurons des échanges riches et fructueux dans le cadre du point de l'ordre du jour sur les questions diverses.

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil,

Je crois que le moment est venu pour moi de dire quelques mots sur ma propre action en commençant par **ce proverbe arabe d'une très grande sagesse :**

« Le soleil finit toujours par se coucher »

Mesdames et Messieurs,

C'est aujourd'hui ma 13^e réunion du Conseil et je me présente devant vous avec le même enthousiasme qui m'animait le jour de mon arrivée au FEM, il y a six ans.

Mais mon mandat est d'une durée déterminée, et il touche aujourd'hui à sa fin.

Être la directrice générale du FEM aura marqué ma carrière. La direction d'une telle institution financière est une mission redoutable et exaltante. C'est une expérience incomparable, tout comme l'est celle des travaux avec un Conseil aussi

riche et diversifié. Apprendre à vous connaître à travers vos goûts et vos aversions, vos attentes et vos exigences, votre sens de l'humour ou, au contraire, votre gravité, a rendu cette expérience encore plus satisfaisante et mémorable.

J'ai toutefois un sentiment mitigé.

D'un côté, je suis heureuse de pouvoir partir en sachant que j'ai pu, grâce à votre concours, réaliser ce que j'étais venue entreprendre : faire du FEM un mécanisme financier plus fort, plus influent, plus dynamique.

Je crois que cela a été réalisé et **je constate avec plaisir que vous n'avez permis de le faire à ma manière.**

De l'autre, je pars sans être pleinement convaincue que nous, gardiens de cet Instrument, ayons véritablement permis au FEM de donner toute la mesure de son potentiel, de son importance et de l'impact qu'il peut avoir, au-delà de ce qu'il est aujourd'hui et de ce qu'il pourrait être demain.

Mais avant d'en arriver là, je voudrais que nous mesurions tous bien ici ce que nous sommes.

Depuis sa création, le FEM a financé plus de 2 900 projets, allouant plus de dix milliards de dollars d'aides directes et mobilisant plus de 51 milliards de dollars de cofinancement. En tant que mécanisme financier, le FEM reste la

première source de financement de projets environnementaux de tout **le système onusien, pris dans son ensemble.**

C'est un mécanisme de financement international œuvrant en faveur d'un partenariat organisé en réseau qui rassemble des organismes des Nations Unies, les institutions de Breton Woods, des pays, des bailleurs de fonds, des bénéficiaires et des ONG, ce qui lui donne un éventail de compétences **dont ne dispose aucun autre mécanisme financier**, tout en préservant sa capacité à faire preuve de souplesse et à décaisser des montants considérables. En outre, **une structure de gouvernance non exclusive qui regroupe bénéficiaires et non-bénéficiaires** lui a permis d'élaborer des politiques et une programmation qui répond aux besoins de ses pays bénéficiaires et donateurs, et de rester adapté aux réalités actuelles.

C'est cela le FEM !

Et c'est aussi l'un des plus grands mécanismes financiers, l'un des plus efficaces et des plus économes.

Malheureusement, de nouveaux mécanismes de financement continuent de voir le jour, reproduisant à l'identique certaines composantes du FEM et morcelant encore davantage l'architecture déjà très lourde des instruments de financement multilatéral.

Il s'agit là d'une question dont il faut, à mon sens, se saisir dès maintenant et à laquelle je vous appelle tous, y compris mon successeur, à vous attaquer. Le FEM a en effet acquis la maturité et la solidité nécessaires pour mettre son expérience et son savoir au service de toute la gamme des fonds et mécanismes de financement environnementaux.

Mesdames et Messieurs,

Pendant notre réunion, j'aurai l'occasion de revenir sur ce que je pense du FEM, de son avenir et de mon mandat. Je ferai aussi le point de la situation du Fonds vert mais, dans l'immédiat, je tiens surtout à vous remercier du soutien et de la confiance que vous m'avez accordée sans compter au cours de ces six dernières années. En retour, je crois vous avoir apporté mon enthousiasme, ma ténacité et mon ardeur au travail. Nous nous devons mutuellement beaucoup et je m'en réjouis grandement. J'ai sincèrement pris beaucoup de plaisir à travailler avec vous tous et cette semaine je suis sûre sera aussi riche que les 12 autres réunions du conseil que vous avons partagé.

Je vous remercie de votre attention.